



Les enjeux, le déroulement et les conditions de passage à l'examen du permis de conduire

Enjeux et objectif

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affectés au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes.

2) Enjeux & objectif

L'obtention du permis de conduire est un enjeu sociétal et économique pour les élèves. Passage obligé pour toute personne à la recherche d'autonomie, l'obtention du permis de conduire est également indispensable pour faciliter la recherche d'un emploi ou le pérenniser.

L'objectif principal de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire est d'être capable de conduire un véhicule à moteur en toute sécurité sur les voies ouvertes à la circulation.

Notre auto-école vous amène vers la réussite de votre permis, en vous formant sur différents niveaux de compétence :

- 1) Les savoirs théoriques (connaissances mécaniques, apprentissage du Code de la route) ;*
- 2) Les savoir-faire (maîtrise du véhicule, perception des informations, analyse des situations, prise de décision) ;*
- 3) Les savoir-être (conscience du danger, prise en compte de l'aspect social de la conduite, courtoisie, respect des usagers, en particulier les plus vulnérables).*

3) Les pré-requis

- Avoir 15 ans pour la conduite accompagnée ;
- Avoir 16 ans pour le permis B ;
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR ;
- Avoir 18 ans pour la conduite supervisée.

4) Le public visé

Tous publics



AUTO-ECOLE GEIB
255 Route de Saint-Omer
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE
☎ 03.21.87.08.63
✉ auto-ecole-geib@bbox.fr

Agrément n° : E 120 62 16 120
Code NAF: 855 Z
Siret : 75384878700010
Numéro Centre de formation : 32620305862
🌐 www.autoecolegeib.com

5) La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire) en filière B boîte manuelle

13 heures (minimum légal obligatoire) en filière B boîte automatique.

PARCOURS DE FORMATION THEORIQUE

La formation théorique peut être suivie à votre rythme, soit :

- *A l'école de conduite en présence d'un enseignant de la conduite ;*
- *A distance sur une plateforme internet (**easystème**) ;*

*- **une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur différents thèmes qui sont élaborés pendant les séances de correction de code ou entre deux séries de code.*

- **L** La loi & la circulation ;
- **C** Le conducteur ;
- **P** Précautions en prenant & quittant le véhicule ;

- **D** Documents, passagers, changement ;
- **S** Équipements de sécurité des véhicules ;
- **M** Mécanique & sécurité ;

- **R** La route ;
- **U** Les autres usagers de la route ;
- **E** Règles & environnement ;

- **A** 1ers secours notions générales.



Pendant la **formation pratique**, vous devrez acquérir la maîtrise des quatre compétences principales de conduite :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Programme de formation REMC détaillée	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire- Démarrer et s'arrêter- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures- Utiliser la boîte de vitesses- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire- Regarder autour de soi et avertir- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation- Adapter l'allure aux situations- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité- Tourner à droite et à gauche en agglomération- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer et maintenir les distances de sécurité- Croiser, dépasser et être dépassé- Passer des virages et conduire en déclivité- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none">- Suivre un itinéraire de manière autonome- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence- Pratiquer l'écoconduite

6) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ et positionnement ;
- Proposition commerciale (devis) ;
- Signature du contrat de formation ;
- Formation pour la préparation à l'examen théorique du permis de conduire (objectif 15 tests réussis en salle et/ou internet) ;
- Passage à l'examen théorique du permis de conduire (si 15 tests) ;
- Formation à la conduite d'un véhicule à moteur ;
- Fin de la formation initiale ;

Départ possible en conduite accompagnée :

- Apprentissage anticipé à la conduite (AAC) ;
- Conduite supervisée (CS).



EXAMEN THEORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

La réussite à l'épreuve théorique est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique, quelle que soit la catégorie de permis visée.

Pré-requis :

- Etre âgé de minimum 15 ans selon la filière prise (conduite accompagnée) ou 16 ans pour la filière B traditionnelle permis B).
- Avoir sa pièce d'identité ou son titre de séjour en cours de validité

7) Les épreuves d'examen

L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen si le candidat a obtenu ses 15 tests réussis dans le cas contraire le candidat peut le passer alors en candidat libre.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM. D'une durée de 30 minutes environ, l'examen comporte 40 questions.

Il se réalise sur une tablette munie d'écouteurs. Chaque tablette diffuse une série propre à chaque candidat.

Validation examen

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Le résultat de l'examen se fera 24 heures après, vous recevrez donc votre résultat par mail.

Critères d'évaluation

Vous serez évalué sur 40 questions réparties en dix thématiques :

- La loi et la circulation ;
- Le conducteur ;
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule ;
- Documents – passagers – chargement ;
- Équipement de sécurité des véhicules ;
- Mécanique et sécurité ;
- La route ;
- Les autres usagers ;
- Règle et environnement ;
- 1ers secours notions générales.

L'ensemble de ces thématiques couvre la réglementation à connaître, les savoirs à acquérir et les comportements attendus pour conduire un véhicule en toute sécurité.

La réussite à l'examen théorique est valable pendant cinq ans.

Le candidat prendra la date et l'heure qu'il lui convient, il se présentera pour cette épreuve seule au centre d'examen. Il lui sera demandé de prendre sa pièce d'identité (l'originale) ainsi que sa convocation à l'examen, il devra se présenter selon les modalités de la convocation.



L'examen pratique

Pré-requis :

- Avoir 17 ans minimum ;
- Avoir sa pièce d'identité ou son titre de séjour en cours de validité ;
- Si formation PERMIS AM être en possession de son titre de permis.

Déroulement de l'examen pratique

Il est réalisé par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes.

L'épreuve pratique a pour objet d'évaluer vos compétences pour déplacer votre véhicule en respectant la réglementation et en prenant en compte les usagers qui vous entourent.

L'évaluation de vos aptitudes est réalisée par un expert de la sécurité routière (inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière)

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que rechercher les faiblesses éventuelles. Il cherche à observer la maîtrise d'un certain nombre de compétences de votre part.

8) Validation de l'examen

Lors de l'épreuve, l'expert évalue les compétences du candidat. C'est à la charge de l'expert de réunir les conditions permettant au candidat de mobiliser ses compétences.

À la fin de l'épreuve, l'expert retranscrit le résultat de l'évaluation sous forme d'un bilan de compétences que vous pourrez consulter lors de l'accès à votre résultat.

Un résultat minimum de 20 points (sur 31 points au maximum) et l'absence d'erreur éliminatoire sont nécessaires pour valider l'examen pratique du permis de conduire.

9) Critère d'évaluation

L'arrêté modifié du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire en définit l'organisation ; l'épreuve se déroule sur 32 minutes durant lesquels vous devrez :

- *Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;*
- *Suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes ;*
- *Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision ;*
- *Réaliser une manœuvre en marche arrière ;*



- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique.

Le bilan de compétence rempli par l'expert est affiché ci dessous.

	E	0	1	2	3	Autonomie Conscience du risque		
Connaître et maîtriser son véhicule						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer les vérifications du véhicule								
Connaître et maîtriser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter l'allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir des espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								